

■ **Décision SGA-DEC-2026-n°436**
Objet : Don d'archives – Monsieur Benhamou-Matula

Direction de la Culture – Direction des collections patrimoniales

Le Maire de Creil,

■ **Visas**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 ;
- Vu la délibération n°5 du conseil municipal en date du 28 mars 2026, certifiée exécutoire le 28 mars 2026 ; portant délégation à Monsieur le Maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal ;

■ **Considérant**

Que Madame et Monsieur BENHAMOU-MATULA souhaitent faire don aux archives municipales de Creil d'un fonds d'archives ayant appartenu à la famille MATULA constitué d'un dossier sur la construction de logements individuels à la Cavée de Paris (1964), de 18 objets promotionnels des commerçants creillois, d'un bouton ayant appartenu à H. CAZIER et de 5 documents produits pour les événements de Creil.

■ **Décide**

Article 1 : D'accepter le don susvisé de Madame et Monsieur BENHAMOU-MATULA.

Article 2 : D'affecter ces documents au fonds d'archives du service des archives municipales de Creil.

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Fait à Creil, le 18 août 2026

Pour le Maire absent,
Le premier Adjoint au Maire



Abdelaziz RIFI SAIDI

Date de notification : **21 AOUT 2026**

Date de transmission au représentant de l'Etat (pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT) : **21 AOUT 2026**

Date de publication sur le site de la Ville : **21 AOUT 2026**